

NOËLLE LENOIR  
avocate,  
ancienne ministre,  
présidente de l'Association  
des Amis d'Honoré Daumier

Qu'y a-t-il de commun entre la vie politique française du début du XXI<sup>e</sup> siècle et la succession des régimes politiques – de caractère monarchiste, républicain ou impérial – que la France a connue au XIX<sup>e</sup> siècle et dont les aléas ont inspiré les dessins les plus percutants de Daumier ? Lui, dont l'œuvre est l'expression même d'un engagement sans faille pour la République, ne trouverait-il pas notre paysage politique métamorphosé ? N'y verrait-il pas le triomphe éclatant de ses idées ? Sans doute.

D'abord, il constaterait que la République désigne aujourd'hui en France bien davantage qu'un système institutionnel. La République est véritablement la référence morale de notre pays. Les responsables politiques français, quelle que soit la sensibilité à laquelle ils appartiennent, ne se lassent pas de l'invoquer au nom des valeurs qui unissent la société française. Personnifiée par Marianne, elle est la puissance bienfaitrice qui protège et rassemble les citoyens autour des valeurs de "liberté, égalité, fraternité". Car son principe, comme le proclame encore la Constitution actuelle de 1958, est le "gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple". Il existe une filiation évidente entre cette République et celle de Daumier. Voyons celle qu'il a peinte à l'occasion de sa participation à un concours organisé en 1848 (l'année même où la fraternité devient partie intégrante de la devise nationale) par le gouvernement provisoire – issu des émeutes parisiennes – présidé par Dupont de l'Eure, avec Lamartine aux Affaires étrangères et Ledru-Rollin à l'Intérieur (voir p. 186-187). Le but était de sélectionner l'œuvre symbolisant le mieux le nouveau gouvernement pour remplacer le portrait de Louis-Philippe installé à l'Hôtel de Ville. Dans *L'Histoire de France en cent tableaux*<sup>1</sup>, Jean Lacouture note que si cette toile en forme d'ébauche n'est pas le chef-d'œuvre de Daumier, "c'est encore un chef-d'œuvre, par la puissance tranquille des formes, la sobriété des effets, la force des indications, la gravité du message". Daumier y représente la République sous la forme sculpturale d'une femme qui serre dans une de ses mains le drapeau tricolore et donne ses seins généreux à deux bambins avides, tandis qu'à ses pieds un troisième enfant lit un livre. La scène donne une impression de sérénité et de plénitude. Elle est loin de correspondre au destin que connaîtra cette République éphémère. Pacifiquement établie en février, la République débouchera dès juin sur la répression sanglante,

<sup>1</sup>  
Paru aux  
Éditions Hazan  
en 1996.

par les troupes du général Cavaignac, des mouvements populaires nés des difficultés économiques et sociales du moment. Pourtant cette image maternelle d'une République qui nourrit et instruit est restée actuelle. C'est bien cette figure de la République que les Français se plaisent en effet à imaginer pour écarter le spectre de la guerre civile ou encore celui du regain du racisme, de l'antisémitisme ou de la xénophobie dans notre pays. Aucun État au monde, à l'exception peut-être des États-Unis, n'a fait à ce point de la République, comme le suggère le tableau de Daumier, le symbole de la démocratie et de la défense des droits et libertés. On en trouve un indice dans la Constitution française dont la seule disposition censée ne pouvoir être modifiée est celle qui consacre "la forme républicaine du gouvernement"...

Autre sujet de satisfaction posthume pour Daumier : la liberté de la presse était si gravement malmenée à son époque qu'il en fit lui-même les frais par un séjour de six mois à Sainte-Pélagie. Or elle est aujourd'hui garantie. La loi de 1881 sur la liberté de la presse a connu des développements qui laissent en effet libre cours à la critique des hommes et des femmes politiques. L'offense au Président de la République, qui figure pourtant encore parmi les délits de presse, est tombée en désuétude. Être dans l'opposition, dans trop de pays qui ne méritent pas le nom de démocraties, c'est faire dissidence. En France, comme chez nos voisins européens, c'est faire usage de sa liberté d'expression. Quant aux journalistes, ils ont les moyens, s'ils le veulent, d'être indépendants. Ils peuvent tourner en ridicule le pouvoir en place sans pour autant être condamnés et emprisonnés, comme le fut Daumier en 1832 après la publication de sa fameuse lithographie représentant Louis-Philippe en un monstrueux Gargantua (voir ill. p. 17). De nos jours, la presse peut stigmatiser le personnel politique, voire se tromper dans ses accusations. Le temps en France où les journaux risquaient la saisie paraît lointain. Certes, des pressions politiques ou économiques peuvent exister, auxquels cèdent certains professionnels des médias. Mais la liberté de la presse n'en est pas moins reconnue comme la première de nos valeurs républicaines. Le pluralisme des courants de pensée et d'opinion est même considéré, selon les termes du Conseil constitutionnel, comme une "condition essentielle de la démocratie". Le problème de la presse est donc bien différent de celui qui se posait à l'époque de Daumier. Ce dernier avait

pu développer son art de la lithographie grâce à la toute récente diffusion de la presse grand public. C'est d'ailleurs le succès remporté par ses dessins qui l'avait fait juger dangereux par le pouvoir. L'influence de la presse d'opposition sur une population toujours prompte à descendre dans la rue, notamment à Paris, explique que les dirigeants de l'époque, quelles que soient les bonnes résolutions affichées au départ, aient finalement tous pratiqué la censure. Les lois les plus répressives, adoptées en réaction à l'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe, furent celles de 1835, dites "lois scélérates". Elles obligèrent Philipon, son rédacteur en chef, à saborder, après seulement cinq ans d'existence, *La Caricature*, l'hebdomadaire dans lequel Daumier avait publié ses plus dures satires de la monarchie de Juillet. Seul subsista *Le Charivari*, un quotidien, mais dans lequel Daumier se résolut à ne publier que des caricatures de mœurs. Il faut se replacer dans l'ambiance des débuts de la monarchie parlementaire pour mesurer l'impact de l'action d'un Charles Philipon (homme de presse, mais également artiste et lithographe lui aussi). Promoteur de la célèbre imprimerie Aubert au Palais Royal, créateur de *La Silhouette*, puis de *La Caricature* et du *Charivari*, c'est à lui que l'on doit la vogue de la caricature politique portée à son plus haut niveau artistique. On lui doit surtout d'avoir initié Daumier à ce mode d'expression. Jamais découragé, ni intimidé par les menaces, les amendes, les saisies, les peines de prison, Philipon, aux côtés de Daumier, a joué un rôle fondamental dans l'émergence de ce que l'on appelle aujourd'hui le "quatrième pouvoir". C'est pourquoi l'installation en 2001 de l'admirable statue de Tim représentant Daumier dessinant Ratapoil<sup>2</sup> dans la rotonde du Palais-Bourbon conduisant à la tribune des journalistes ne pouvait être plus appropriée. Ce combat en faveur de la liberté de la presse, illustré par la lithographie du même nom réalisée par Daumier en 1834, ne peut plus se concevoir dans les mêmes termes (la presse d'opinion étant d'autant plus libre d'ailleurs que son positionnement – de presse d'opposition ou de soutien de la majorité en place – change régulièrement au gré des alternances...). Ses enjeux se sont transformés. Ils sont maintenant tout autant économiques que politiques. Le danger est plutôt à présent dans la concentration des médias entre les mains d'un nombre insuffisant d'acteurs. De sorte que par une ironie de l'histoire, à l'inverse du temps de Daumier, c'est l'intervention – financière

<sup>2</sup> Cette merveilleuse statue, l'une des dernières œuvres de Tim avant sa mort, est un don de l'Association des Amis d'Honoré Daumier à l'Assemblée nationale (voir ill. p. 74).



ou réglementaire – de l'État qui peut aujourd'hui s'avérer nécessaire pour assurer l'indépendance et le pluralisme de la presse.

S'il est donc vrai que les idéaux défendus par Daumier – une République vivante et une presse libre – sont devenus réalité, pourquoi son œuvre nous parle-t-il encore autant ? Pourquoi Daumier est-il resté le maître incontesté de tous les caricaturistes modernes ? Comment expliquer que ses caricatures soient les plus fréquemment reproduites, y compris dans les livres scolaires ? Un seul coup d'œil à ses dessins politiques ou à ses sculptures d'hommes politiques apporte la réponse : l'œuvre de Daumier dépasse l'anecdote. Daumier est aussi actuel qu'à son époque. Il l'est simplement d'une autre façon. Dépouillées de leur signification militante, ses caricatures ont la même force. À la manière d'un Shakespeare, elles illustrent en effet les travers de toute classe

I  
Honoré Daumier  
*Gargantua*

*La Caricature*, 15 décembre 1831  
Lithographie, LD 34.2  
Bibliothèque nationale de France,  
département des Estampes  
et de la Photographie, Paris

*Assis sur un fauteuil d'aisance,  
Louis-Philippe / Gargantua perçoit  
les impôts de ses sujets qui, au mieux,  
ne pourront espérer en retour que  
décorations et insignes honorifiques.  
À la suite de la publication de ce numéro,  
La Caricature est interdite, et Daumier  
condamné à une peine de six mois  
de prison avec sursis, qu'il purgera  
en 1832.*



politique, voire les dérives auxquelles le pouvoir donne inévitablement lieu. Paradoxalement, c'est parce que la monarchie de Juillet sous Louis-Philippe, la II<sup>e</sup> République puis la période de l'Empire libéral de Napoléon III sont un prélude à la démocratie parlementaire que sa satire de ces régimes nous semble d'une telle actualité. En dénonçant les mœurs politiques et notamment parlementaires, Daumier témoigne de la naissance en France d'un véritable débat public sur les institutions et sur l'éthique des gouvernants. Sans aller jusqu'à parler de "comédie du pouvoir", pour reprendre le titre d'un ouvrage de Françoise Giroud relatant son expérience ministérielle, on voit bien, à travers son œuvre, le caractère parodique des joutes politiques.

Daumier a représenté les parlementaires à trois moments différents de notre histoire politique : durant la monarchie de Juillet (de 1831 aux lois de censure de 1835), pendant la II<sup>e</sup> République (de 1848 à 1851), à la fin de l'Empire libéral jusqu'à l'avènement de la III<sup>e</sup> République (de 1868 à 1875).



Sécolène Le Men, dans sa contribution au catalogue de l'exposition de l'Assemblée nationale sur Daumier et les parlementaires, organisée en 1996, montre que "les trois âges de la vie [jeunesse, maturité et vieillesse] se retrouvent [...] dans le point de vue de Daumier sur les parlementaires, vieillards de la monarchie censitaire montrés par le jeune rapin des années 1830, hommes mûrs en pleine réussite dépeints par un caricaturiste célèbre de la génération de 1848, revenants et fantômes évoqués par un artiste vieilli, solitaire et visionnaire au tournant de 1870." Certes. Pour autant, il y a une grande continuité dans son inspiration. Refusant d'être dupe du jeu politique, ce sont des idées, plus qu'une forme déterminée de régime politique, que Daumier défend. Ainsi, en composant à l'instigation de Philipon les trente-huit bustes de parlementaires en terre crue (exposés au musée d'Orsay) et diverses séries de portraits-charges, Daumier ne veut pas seulement faire rire. Il veut dénoncer ceux qui, malgré leurs talents voire leurs convictions, ont selon lui confisqué la liberté. Le buste

2

Honoré Daumier  
*Vue d'ensemble des*  
*"Célébrités du juste milieu"*

Terre crue coloriée  
 Vers 1831-1835  
 Musée d'Orsay, Paris

*Dans un discours du 30 janvier 1831, Louis-Philippe définissait ainsi son idéal du positionnement politique : "se tenir dans un juste milieu également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal". L'expression fit dès lors florès. Les portraits-charges des ministres et des parlementaires paraîtront dans Le Charivari de 1832 à 1835.*



3

Honoré Daumier

Mr. Guiz.

*La Caricature*, 13 décembre 1833

Lithographie

Musée d'Orsay, Paris

*François Guizot (1787-1874), ministre de l'Intérieur en 1830, puis de l'Instruction publique entre 1832 et 1837 avant d'être à la tête du gouvernement de 1840 à 1848, est l'une des cibles privilégiées de Daumier, du moins jusqu'à la radicalisation de la censure en 1835 – la loi du 7 septembre 1835 instituant les délits d'opinion par voie de presse et le cautionnement des journaux.*

et le portrait de Guizot sont particulièrement illustratifs d'une telle intention. Ministre de l'Intérieur, puis Premier ministre de Louis-Philippe, le grand historien, qui donnera au mot "doctrinaire", du nom du parti qu'il dirigeait, sa pleine signification, y laisse transparaître sans ambiguïté son intransigeance et son "dédain du vulgaire", suivant l'expression de Lamartine. Quant à la lithographie datant de 1834 intitulée *Le Ventre législatif* (voir ill. p. 27), l'une des œuvres maîtresses de Daumier, en montrant une assemblée de gérontes bien installés, repus et somnolents et que l'on soupçonne d'être corrompus, elle se passe de commentaires. La série des "Représentants représentés", publiée en 1849 et 1850, est différente puisque ce sont les amis républicains de Daumier qui sont au pouvoir. Cette fois-ci, Daumier met surtout en lumière la fatuité caractérisant le comportement de certains hommes de pouvoir. Ainsi le plus sombre de tous les hommes graves, comme le dit la légende d'une lithographie parue dans la série des "Grosses Têtes", est-il du plus haut burlesque. Le retour de la République après 1870 permet à Daumier de prendre acte des progrès de la démocratie et ce faisant de mettre l'accent sur une certaine fragilité du parlementaire dans son nouveau rôle face à l'électeur. La "répétition de sourire" par le candidat devant son miroir avant de se présenter à ses électeurs, la peur chez le nouvel élu d'une invalidation de son élection, le contentement de soi du nouveau député entrant dans l'hémicycle, l'angoisse de la fin de mandat née des incertitudes de la réélection sont autant de thèmes traités avec bonhomie par Daumier. De même que l'on ne peut s'empêcher de faire un parallèle entre la description par l'artiste du climat anarchique des débats à l'Assemblée et certains débats parlementaires télévisés, en particulier ceux des séances hebdomadaires de questions d'actualité. Daumier ne se prive pas, parfois, d'une note d'antiparlementarisme décelable par exemple à travers sa lithographie intitulée *Une session bien remplie* (voir ill. p. 122). En ironisant sur la paresse des députés, il nous renvoie aux critiques actuelles de l'absentéisme des parlementaires aux séances plénières...

Daumier s'engage pour ses idées, mais il ne se mêle pas directement de politique. Ce n'est pas un partisan. C'est sans doute la raison pour laquelle son regard sur les mœurs politiques est si perçant plus d'un siècle et demi

4



après. Ce qu'il montre d'un trait provocateur et parfois violent, c'est bien ce qui caractérise tous les pouvoirs. La meute des courtisans qui attendent servilement des prébendes et des postes est ainsi un thème fréquent chez lui. Il est au centre de la lithographie représentant Louis-Philippe en Gargantua, mais aussi notamment de celle qui est intitulée *Très humbles, très obéissants... et surtout très voraces Sujets* (voir ill. page suivante). Ce phénomène de la "société de cour", si bien analysé par l'ouvrage du même nom du sociologue allemand Norbert Elias (Paris, Flammarion, coll. "Champs", 1997) est accentué en France par la centralisation du pouvoir et la grande proximité qui existe depuis la monarchie absolue (et même bien avant) entre le politique et l'administration. Cette promiscuité était à son comble du temps de Daumier, avec la possibilité de cumuler les plus hauts postes administratifs ou judiciaires et les plus hautes fonctions politiques, parlementaires ou gouvernementales. Guizot, sous la monarchie de Juillet, s'était finalement refusé à réformer ce système autorisant les hauts fonctionnaires à cumuler des fonctions électives, ce qui facilitait les pressions exercées sur les parlementaires par le gouvernement. Daumier n'a cessé de dénoncer les effets pervers

5



4

Honoré Daumier  
Ch. de Lam...

*La Caricature*, 26 avril 1832  
Lithographie, LD 43  
Musée d'Orsay, Paris

*Le comte Charles-François-Malo de Lameth (1752-1832) se sera successivement rallié aux idées de la Révolution de 1789 puis de la Restauration, avant d'adhérer au principe de la monarchie orléaniste. Son blason, imaginé par Daumier, reprend ces compromis politiques successifs : la poire pour Louis-Philippe, la fleur de lys pour l'Ancien Régime, la croix pour l'Église et le bonnet phrygien pour la Révolution. En 1792, Charles de Lameth, fuyant la Révolution, avait quitté la France pour Hambourg, d'où sa devise "émigrer n'est pas désertier".*

5

Honoré Daumier  
D'Arg...

*La Caricature*, 9 août 1832  
Lithographie, LD 48  
Musée d'Orsay, Paris

*Le comte d'Argout (1782-1858), pair de France en 1830, est une figure récurrente du nouveau régime, en se voyant confier une succession de portefeuilles (ministre de la Marine, puis du Commerce et des Travaux publics, et enfin des Beaux-Arts).*

6

Honoré Daumier

*Très humbles, très soumis,  
très obéissants... et surtout  
très voraces Sujets*

*La Caricature*, 9 février 1852  
Lithographie, LD 40.1  
Bibliothèque nationale de France,  
département des Estampes  
et de la Photographie, Paris

Reprenant une formule obligée de l'étiquette d'Ancien Régime pour mieux la détourner, Daumier illustre une tendance désormais irréversible depuis la chute de la Restauration : la désacralisation de la monarchie, minée par une corruption et un opportunisme de plus en plus visibles.

7

Honoré Daumier

*Comte Auguste-Hilarion  
de Kératry*

Terre crue colorisée  
1852-1855  
Musée d'Orsay, Paris

Député du Finistère de 1818 à 1837, membre du Conseil d'État sous Louis-Philippe, le comte Auguste-Hilarion de Kératry (1769-1859) illustre lui aussi de ses contradictions les ambiguïtés du régime : d'abord favorable à l'abolition de la peine de mort pour les délits politiques, il se fait par la suite l'un des principaux partisans des lois répressives de 1835.



d'un tel système en caricaturant les plus grands cumulards comme Dupin l'Aîné, à la fois président de la Chambre des députés et procureur général près la Cour de cassation. Un dessin de Daumier publié dans *Le Charivari* en 1869, relativement peu connu, mais qui en dit long sur la virulence de sa critique, représente deux fonctionnaires s'abritant sous un parapluie sur lequel est imprimé "article 75" (voir ill. p. 65). L'un d'entre eux marmonne avec inquiétude : "Je crois que le parapluie va finir par crever !" L'article 75 de la Constitution de l'an VIII subordonne en effet les poursuites tant pénales que civiles intentées contre les fonctionnaires à une autorisation gouvernementale préalable. Autres cibles de Daumier, les affairistes de tout poil représentés sous les traits de Robert Macaire puis de Ratapoil, agent électoral protéiforme de Napoléon III.

Daumier, critique de la vie et des mœurs politiques, se laisse avant tout guider par sa conscience sociale, ce dont témoigne sa vindicte à rencontre d'un Thiers, par exemple. Il reste que l'artiste est passé à côté de deux évolutions qui auraient dû normalement le séduire. Il a certainement mesuré l'ampleur de la formidable dynamique économique promue par les gouvernements de l'époque, qu'il s'agisse de la monarchie de Juillet, du Second Empire ou des débuts de la III<sup>e</sup> République. Il n'a pu ignorer



les transformations de la France de 1870 avec ses routes, ses trains, ses grands travaux d'urbanisation, son système bancaire et son commerce au-delà des frontières. Il s'agissait d'une mutation sans précédent due à la révolution industrielle. Mais Daumier a-t-il été en mesure d'apprécier la modernisation de tout un pays ? Ce n'est pas certain. Dans le même sens, comment expliquer que Daumier, dans son amour de la liberté, n'ait pas senti un souffle révolutionnaire sous-jacent dans les revendications des femmes pour l'égalité, dans leur lutte pour la conquête du droit de vote ? Daumier républicain est aussi conservateur de ce point de vue que les républicains de son temps. On peut le regretter. Cela n'entame toutefois pas la valeur exceptionnelle de son œuvre à la fois artistique et éthique, dans sa portée non seulement historique, mais universelle. Ses œuvres ont un immense mérite : elles nous permettent, à nous acteurs de la vie politique, de nous regarder en face dans un certain esprit de dérision. Une attitude qui est l'un des meilleurs antidotes aux abus que tout pouvoir est susceptible de générer.

8

Honoré Daumier

*Ratapoil (à part) – Je crois qu'ils commencent à connaître le tour.*

*Le Charivari*, 27 novembre 1871  
Lithographie, LD 3892  
Bibliothèque nationale de France,  
département des Estampes  
et de la Photographie, Paris

*C'est dans le climat politique tendu qui précède le coup d'État du 2 décembre 1851 que Daumier invente le personnage du colonel Ratapoil, agent de propagande et espion au service de la cause bonapartiste, arborant la moustache du prince-président et le gourdin comme outil de persuasion. Ratapoil devra cependant attendre presque vingt ans et la chute du Second Empire pour revenir illustrer le lourd héritage bonapartiste sur les pratiques électorales françaises de la III<sup>e</sup> République naissante.*